



## Recommandation de sécurité No. 142

<b>Date de la publication</b>	20.08.2019
<b>No. reg. du rapport final</b>	2019080401
<b>Déficit de sécurité</b>	<p>Le dimanche 4 août 2019 vers 00 h 10, le chef de train de l'Interregio IR 1893 a été coincé dans une porte pendant la fermeture à la sortie de la gare de Baden et traîné par le train. Il a été mortellement blessé.</p> <p>Le départ du train s'est fait sur la voie 2 en gare de Baden. Une fois l'échange de voyageurs terminé, le chef de train a donné l'autorisation de départ au mécanicien de locomotive par SMS. Avec la clé carrée, il a transmis l'ordre de fermeture des portes UIC à la porte 4 de la cinquième voiture depuis la queue du train. Pour pouvoir surveiller le processus de fermeture, la porte où l'ordre est transmis reste ouverte. Le chef de train la ferme par la suite en appuyant sur un bouton séparé. Il s'est retrouvé coincé dans la porte 4 pendant le processus de fermeture des portes.</p> <p>Les personnes ou les objets coincés dans les portes doivent être détectés avec un haut degré de fiabilité. Le système actuel des voitures EW IV avec la commutation en parallèle de deux interrupteurs fin de course de porte ne répond pas à cette exigence. La porte peut être signalée au mécanicien comme étant fermée, même si elle ne l'est pas complètement. Cela engendre des incertitudes pour le personnel des locomotives et peut entraîner des accidents.</p>
<b>Recommandation de sécurité</b>	<p>Le SESE recommande à l'Office fédéral des transports (OFT) de demander au détenteur du véhicule de faire adapter le système d'interrupteurs fin de course de porte des voitures EW IV pour que la lampe de contrôle rouge indique au mécanicien de locomotive l'état effectif de la fermeture des portes.</p>
<b>Destinataire</b>	Bundesamt für Verkehr
<b>Etat de l'implémentation</b>	<p>Mise en œuvre. L'OFT a décidé le 22 août 2019 l'implémentation de la recommandation de sécurité no 142. Par ailleurs, il a ordonné aux CFF de faire examiner l'organisation et les processus d'entretien des véhicules par un organe externe.</p>
<b>Rapport final concernant la recommandation de sécurité</b>	<p><a href="#">Vorbericht</a> <a href="#">Schlussbericht</a> <a href="#">Zwischenbericht</a></p>